



les **amap**
de provence

ORIENTATIONS LES AMAP DE PROVENCE 2026

AXE 1 : ACCOMPAGNEMENT DES AMAP

Enjeu

Dans un contexte de concurrence accrue entre les différents modes de distribution alimentaire, il est essentiel d'affirmer les valeurs portées par le mouvement, de soutenir le développement de nouvelles AMAP et de consolider les AMAP existantes.

Objectifs

- Soutenir la création de nouvelles AMAP
- Consolider et pérenniser les AMAP existantes
- Renforcer la reconnaissance de l'intérêt de la présence des AMAP sur le territoire

Actions

1. Soutien à la création de nouvelles AMAP

Le réseau est acteur de la vivabilité du modèle AMAP, il est présent à la création de nouvelles AMAP et accompagne les AMAP existantes par :

- l'organisation de réunions d'information,
- un accompagnement individualisé des porteurs de projet,
- la mise à jour du kit de création d'AMAP, intégrant les évolutions éthiques et juridiques du mouvement
- une réflexion sur la création d'AMAP spécifiques (AMAP étudiantes, AMAP en entreprise, AMAP en collèges...).

2. Pérennisation des AMAP existantes

Dans une logique de consolidation des groupes, plusieurs actions sont poursuivies :

- l'organisation d'ateliers thématiques,
- la structuration et le développement des échanges inter-AMAP,
- l'accompagnement à l'usage des outils numériques (outils de gestion d'AMAP),
- la mise en œuvre d'un suivi individualisé des AMAP afin de répondre au mieux à leurs sollicitations,
- la mise à disposition d'outils et l'accompagnement à l'utilisation de ces outils pour favoriser l'accessibilité alimentaire.

3. Reconnaissance et valorisation du modèle AMAP

Le réseau contribue également à renforcer la reconnaissance du rôle des AMAP sur les territoires :

- en démontrant l'impact des AMAP sur la santé humaine, sur la préservation de l'environnement, sur le respect animal,
- en produisant et diffusant des argumentaires à destination des AMAP.

AXE 2 : ACCOMPAGNEMENT DES PAYSANS

Enjeu

Les paysans sont au cœur du fonctionnement des AMAP. Il est essentiel de favoriser leur installation, de consolider leurs parcours et de pérenniser leurs partenariats avec les amapiens. Le renforcement des liens avec les autres partenaires contribue également à soutenir le développement du modèle AMAP sur les territoires.

Objectifs

- Soutenir les paysans et les porteurs de projet dans leur intégration et tout au long de leur parcours en AMAP
- Renforcer les liens entre pairs
- Renforcer les liens avec les partenaires
- Renforcer la résilience des fermes et la solidarité en cas de crise

Actions

1. Accompagnement individuel des paysans

Le réseau propose un accompagnement individualisé afin de faciliter l'intégration des paysans en AMAP et de répondre à leurs besoins tout au long de leur parcours par :

- la mise en place de visites d'accueil lors de leur entrée en AMAP, afin de partager des repères et de veiller à l'adéquation des pratiques avec la Charte des AMAP,
- un accompagnement personnalisé à travers des temps d'échanges formels ou informels (recherche de débouchés, appui ponctuel...),
- la valorisation de leur travail via la réalisation de fiches portraits et de capsules vidéo.

2. Accompagnement collectif des paysans

Afin de renforcer les dynamiques collectives et les échanges entre pairs, plusieurs actions sont mises en œuvre :

- l'organisation d'ateliers thématiques, notamment en partenariat avec Agribio,
- la coanimation de cycles d'échanges entre paysans à l'échelle inter-régionale,
- l'organisation de visites de fermes permettant de découvrir des pratiques innovantes,
- des interventions dans les lycées agricoles pour sensibiliser et transmettre le modèle AMAP,
- la structuration et l'animation du réseau de paysans-conseil, PAYSAMAP, favorisant le partage d'expériences et l'accompagnement entre pairs,
- l'organisation d'échanges entre pairs sur la diversification des cultures, notamment pour faire face au changement climatique.



3. Renforcement des liens avec nos partenaires

Le réseau développe des actions en lien avec ses partenaires afin de favoriser l'évolution des pratiques :

- l'organisation de dégustations de nouveaux produits plus adaptés aux changements climatiques lors des livraisons d'AMAP, en partenariat avec Bio de Provence, afin d'en tester l'intérêt des amapiens pour ces produits et de favoriser leur introduction en AMAP,
- la mise en place d'un dispositif d'aide au pilotage de l'irrigation auprès de certaines fermes en AMAP, en partenariat avec Bio de Provence,
- la réalisation d'inventaires oiseaux sur certaines fermes en AMAP, en partenariat avec Bio de Provence,
- la participation à des temps d'échanges avec les partenaires du territoire.



4. Renforcement de la résilience des fermes et la solidarité en cas de crise

La solidarité est l'un des piliers de l'engagement en AMAP. Le réseau accompagne les paysans dans leurs difficultés par :

- la création d'un formulaire de remontée d'alerte,
- la sensibilisation des paysans à l'importance de signaler leurs difficultés,
- l'accompagnement des bénévoles dans la mise en place de différents dispositifs de solidarité.



AXE 3 : SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

Enjeu

Il est essentiel de renforcer la visibilité du modèle AMAP et de sensibiliser le grand public aux enjeux agricoles, alimentaires et environnementaux. En valorisant le lien direct entre paysans et amapiens et en structurant la communication du réseau, cet axe vise à promouvoir une alimentation plus durable et accessible.

Objectifs

- Valoriser le modèle AMAP en renforçant la communication externe
- Diffuser des informations auprès du grand public
- Accompagner les amapiens vers une alimentation plus durable

Actions

1. Promotion du mouvement des AMAP par la communication

Le réseau poursuit le développement de la visibilité des AMAP et de ses actions à travers différents outils de communication :

- l'animation et la mise à jour du site internet du réseau,
- la diffusion des actualités du réseau et la valorisation des initiatives portées en AMAP, notamment via les brèves mensuelles,
- l'animation des réseaux sociaux afin de toucher un public plus large et de renforcer la visibilité des AMAP sur le territoire,
- le développement des supports de communication, avec la création d'un kit regroupant les outils existants et de nouveaux supports,
- la mise à disposition d'outils de communication (flyers, kakemonos, banderoles...).

2. Participation à des événements portés par le mouvement des AMAP

La mobilisation du réseau et des AMAP est essentielle pour valoriser le modèle par :

- l'encouragement à la participation des AMAP à l'événement « AMAP en Fêtes »,
- la coanimation, avec le MIRAMAP, de la Rencontre Nationale des AMAP (RNAMAP), organisée cette année sur le territoire régional.



3. Participation aux dynamiques territoriales en faveur de l'alimentation et de l'agriculture

Au-delà de la promotion du modèle AMAP, le réseau contribue aux réflexions et aux actions menées à différentes échelles sur les enjeux agricoles et alimentaires par :

- la contribution aux actions du collectif InPACT,
- le suivi et la contribution aux Projets Alimentaires Territoriaux (PAT),
- la participation à des événements et temps d'échanges portés par des structures partenaires.



4. Lutte contre le gaspillage alimentaire

Conscient des enjeux liés à l'évolution des pratiques alimentaires, notamment lors de l'entrée en AMAP, le réseau renforce l'accompagnement des amapiens vers des modes de consommation plus durables par :

- l'organisation d'ateliers de cuisine et de conservation,
- le partage de recettes et de conseils pratiques,
- la participation à des événements de sensibilisation, tels que la Semaine du goût.



AXE 4 : VIE ASSOCIATIVE

Enjeu

Afin de pérenniser ses actions, le réseau doit veiller à la continuité de son mode de fonctionnement interne, au renouvellement de ses instances et à la consolidation de ses ressources humaines et financières.

Objectifs

- Assurer le bon fonctionnement des instances du réseau
- Renforcer l'implication des bénévoles
- Structurer l'organisation interne
- Consolider les ressources financières

Actions

1. Animation de la vie associative et des dynamiques collectives

Le réseau s'appuie sur différents espaces d'échanges et de travail pour faire vivre son projet associatif :

- l'animation des groupes de travail thématiques (paysans, territoires, communication...),
- le fonctionnement des commissions (CAgETte, finances),
- l'organisation de réunions du collectif permettant de partager les informations, de coordonner les actions et de construire un projet stratégique,
- la mise en place d'une charte de bon fonctionnement pour que chacun s'intègre dans le groupe en connaissant les règles de vie et de fonctionnement du collectif et des GT/commissions.

2. Consolidation des ressources financières

Le réseau met en œuvre des actions afin d'assurer la pérennité de son modèle économique :

- l'augmentation de son autofinancement,
- la recherche de nouveaux financements,
- la diversification des sources de financement,
- le suivi et le pilotage des ressources existantes.

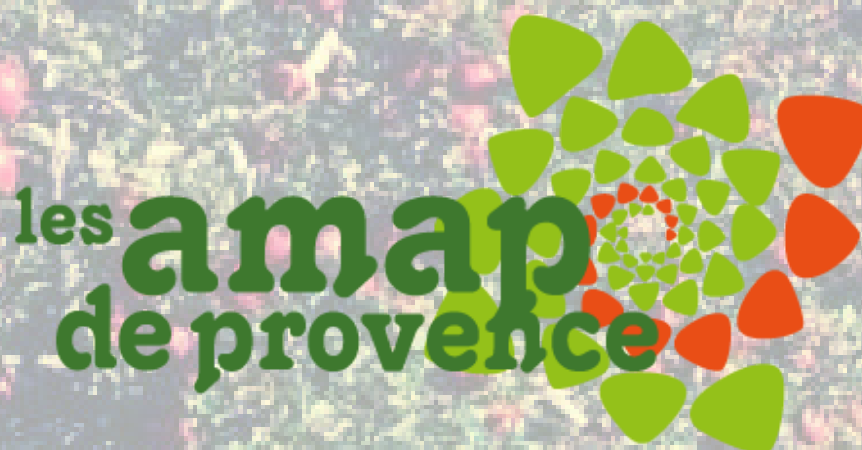
3. Structuration et adaptation des outils internes

Afin d'accompagner le développement du réseau, un travail de réflexion est engagé sur les outils internes.

- la réalisation d'une analyse des besoins liés au système informatique.

Ce travail sera initié fin 2026 et se poursuivra en 2027, avec une intégration de son coût dans le budget 2027.

Cet axe constitue un socle indispensable au bon déploiement des actions du réseau.



**MAISON DES PAYSANS ET DE LA RURALITÉ
2 AV. DU LIEUTENANT COLONEL REYNAUD
13660 ORGON
CONTACT@LESAMAPDEPROVENCE.ORG**